



Planification annuelle 2017-2018

1^{re} année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Laurentide. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication le vendredi 13 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au cours des rencontres du 23 et 24 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 10 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant, le vendredi 28 février. Ce bulletin couvrira la période du 11 novembre au 16 février 2018 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison, par la poste. Il couvrira la période s'échelonnant du 17 février 2017 jusqu'à la fin de l'année de l'année scolaire et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Alain Duchesne
Directeur

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 1^{re} année

Emilie Brion (101)
 Marie Grégoire Perreault (102)
 Marie-Élène Houle (103)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématique	Univers social	Science et technologie	Éthique et culture religieuse
<ul style="list-style-type: none"> - Mots étiquettes - Matériel maison - Littérature Jeunesse - Calypso - Raconte-moi les sons 	<ul style="list-style-type: none"> - 1,2,3 avec Nougat - Matériel maison - Matériel de manipulation 	Matériel maison	Matériel maison	Collection Près de moi

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du TNI - Différentes activités quotidiennes en lecture - Différentes activités quotidiennes en écriture - Fréquentation hebdomadaire de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du TNI - Différentes activités quotidiennes en math (Manipulation, calcul mental, exercices, raisonnement et situations de problèmes) 	Activités liées aux matières de base (français et math) - Utilisation quotidienne du calendrier (jours, date, mois, saisons, météo, etc)	Démarche scientifique	- Dialogue et réflexions sur les phénomènes éthiques et religieux
--	--	---	-----------------------	---

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et leçons se retrouve sur le plan de travail dans l'agenda. Il peut y avoir occasionnellement un devoir mais nous priorisons les leçons qui doivent être encadrées par un adulte. Un maximum de 30 minutes devrait être alloué pour le devoir et les leçons.

Français, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Lire (50 %)	L'élève identifie les lettres et les sons correspondants. Il apprend à reconnaître globalement les mots courants et à décoder les mots nouveaux. Il commence à lire de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur les illustrations. Il trouve des informations et réagit à un texte lu ou entendu. Le plus souvent, il le fait à l'oral et parfois à l'écrit. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant. Il fait toutes sortes de tâches liées à la lecture pour développer sa compétence.
Écrire (30 %)	L'élève trace visiblement les lettres. Il rédige de courts textes sur un sujet donné. Ses phrases écrites sont calquées sur l'oral, elles sont courtes et parfois incomplètes. Il orthographe correctement quelques mots appris en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour écrire les autres. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Communiquer (20 %)	L'élève échange, en grand groupe ou en groupe restreint, sur des sujets familiers. Il exprime ses idées, ses sentiments et ses réactions. Il respecte les règles de communication établies dans le groupe.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 10 novembre 2017		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 16 février 2018		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 22 juin 2018		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : <i>Fluidité du texte lu à voix haute (entretien en lecture)</i> <i>Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion)</i> <i>Repérage d'informations (à l'oral et parfois à l'écrit)</i>	Oui	En lecture : <i>Idem</i>	Oui	En lecture : <i>Se fait à l'oral et à l'écrit.</i> <i>Situations d'apprentissage et d'évaluation</i>	Non	Oui
En écriture : <i>Situations d'écriture courtes et variées (écriture libre et guidée)</i>	Oui	En écriture : <i>idem</i>	Oui	En écriture : <i>Idem</i>	Non	Oui
En communication orale :	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	En communication orale : <i>Observation de l'élève lors de situations de communication orale en groupe, dans différents contextes.</i> <i>Discussions et échanges au quotidien.</i>	Oui Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	En communication orale : <i>Idem</i>	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
 CS : commission scolaire

Mathématique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (20 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En première année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant.
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques élémentaires. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.
<p>* Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :</p> <p>Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 100 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.</p> <p>Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.</p> <p>Mesure : Estimation et mesure de longueurs.</p> <p>Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.</p> <p>Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples.</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 10 novembre 2017		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 16 février 2018		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 22 juin 2018		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui

Univers social, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En première année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui.

L'élève est appelé à observer son environnement : les objets, les paysages et les gens qui l'entourent.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois, puis un milieu moins familier, mais encore près de lui.

La compréhension du monde amorcée au préscolaire se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société. Ainsi, l'élève peut s'initier à la ligne du temps, au calendrier et commencer à s'orienter sur un plan.

L'élève acquiert des savoirs et développe la compétence avec soutien.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :

1. L'univers matériel
2. L'univers Terre et espace
3. L'univers vivant

Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 10 novembre 2017		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 16 février 2018		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 22 juin 2018		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Compréhension du phénomène religieux SAÉ + Pratiquer le dialogue SAÉ	Oui	Réfléchir sur des questions d'éthique SAÉ + Pratiquer le dialogue SAÉ	Oui	Réfléchir sur des questions d'éthique SAÉ + Compréhension du phénomène religieux SAÉ + Pratiquer le dialogue SAÉ	Non	Oui

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3^e étape.

3^e étape	Se donner des méthodes de travail efficaces.	
3^e étape	Communiquer de façon appropriée.	

Arts plastiques, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec le soutien de son enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique. (ligne, forme, couleur, motif, volume, texture)
Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer avec son entourage et à utiliser un langage plastique.
Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il apprend à nommer le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 10 novembre 2017		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 16 février 2018		3 ^e étape (60 %) Du 17 février au 22 juin 2018		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Réaliser des créations plastiques personnelles par divers projets.	Oui	Apprécier des œuvres.	Oui	Réaliser des créations plastiques médiatiques par divers projets. + Apprécier des œuvres.	Non	Oui